

[CNRS : recrutement 2017 d'ingénieurs et techniciens en situation de handicap](#) [1]

Dans le cadre de l'application de son protocole d'accord sur le handicap, le CNRS donne la possibilité à des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, d'accéder plus facilement aux métiers administratifs et techniques de l'établissement. Les contrats de recrutement, pris en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984, ont vocation à titulariser les bénéficiaires au bout de la période d'un an. Ils sont accessibles aux personnes handicapées remplissant les conditions de l'obligation légale d'emploi et à celles qui n'ont pas déjà la qualité de fonctionnaire, sous réserve qu'elles remplissent les conditions d'aptitude pour l'exercice de la fonction. En 2017, 26 possibilités de recrutement de travailleur handicapé par la voie contractuelle sont proposées par les directions d'institut.

**Date limite de dépôt des candidatures : 13 juillet 2017**

[En savoir plus \(CNRS\)](#) [2]

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/cnrs-recrutement-2017-ding%C3%A9nieurs-et-techniciens-en-situation-de-handicap>

[2] <http://handicap.cnrs.fr/recrutement>